



Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles

Date : 18 AUG 2026



Avis de consultation n° 95 /2026

**La Direction de l'Institut National de la Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêts
(INRGREF)**

Announce le lancement d'une consultation relative à:

« Acquisition d'équipements scientifiques de laboratoire pour le compte du projet de recherche ECO-BAM. »

Les intéressés sont invités à retirer le dossier de l'appel d'offres auprès de la Direction de l'Institut,
Rue El Hédi Karray – El Menzah 4 – B.P. n°10 – Ariana 2080, ou via le site web suivant :

<https://iresa.agrinet.tn/>

<http://inrgref.agrinet.tn/fr/>

La date limite de réception des offres au bureau d'ordre de l'Institut (dépôt direct ou par voie postale) est fixée au **04/09/2026**.

المديرة العامة للبحوث قوي المياه و الثغابات



INRGREF

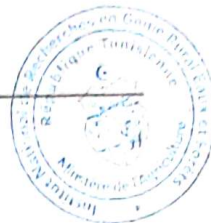
المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفيّة والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

1672

18 AOUT 2026

PROGRAMME PRI 2026-2029



CONSULTATION N° 95/2026

Acquisition d'équipements scientifiques de laboratoire pour le compte du projet de recherche ECO-BAM

Article 1. Contexte de la consultation

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de recherche « Traitement écologique des eaux usées urbaines et valorisation agricole par le bambou », acronyme ECO-BAM, l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) lance une consultation pour l'acquisition, la livraison, l'installation et la mise en service d'équipements scientifiques de laboratoire.

Le projet ECO-BAM vise notamment à évaluer l'efficacité du bambou dans le traitement écologique des eaux usées urbaines et leur valorisation agricole. Sa mise en œuvre nécessite le suivi de la qualité physico-chimique et microbiologique des eaux ainsi que la réalisation d'analyses et d'observations en laboratoire.

Dans ce cadre, l'INRGREF souhaite acquérir quatre équipements scientifiques distincts destinés aux activités expérimentales et analytiques du projet.

Article 2. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet l'acquisition, pour le compte du projet ECO-BAM, de quatre lots d'équipements scientifiques, conformes aux spécifications techniques minimales détaillées dans la présente consultation et ses annexes. Les équipements doivent être livrés complets, prêts à l'emploi et accompagnés des accessoires indispensables à leur fonctionnement. La fourniture comprend, selon la nature de chaque équipement et lorsque cela est requis, la livraison à l'INRGREF, frais de transport inclus, l'installation, le réglage, les essais, la mise en service et la formation des utilisateurs.

Les équipements objet de la consultation sont répartis comme suit :



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفيّة والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêt



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Lot	Désignation	Catégorie	Quantité
Lot 1	DBO-mètre respirométrique	Équipement	1
Lot 2	Hotte chimique à extraction de paillasse	Équipement	1
Lot 3	Spectrophotomètre UV-Visible de paillasse à balayage automatique	Équipement	1
Lot 4	Microscope avec caméra numérique couleur	Équipement	1

Tout soumissionnaire peut participer à un ou plusieurs lots. L'attribution se fera séparément par lot, un même soumissionnaire pouvant être attributaire de plusieurs lots. Pour chaque lot, l'offre devra porter sur une configuration complète de l'équipement, incluant les accessoires indispensables à son fonctionnement.

Article 3. Caractéristiques techniques

Les soumissionnaires doivent se conformer aux spécifications techniques minimales indiquées à l'Annexe 5 pour chaque lot. Toute offre présentant des performances équivalentes ou supérieures pourra être acceptée, sous réserve qu'elles soient clairement justifiées par la documentation technique officielle du fabricant.

Pour chaque caractéristique demandée, le soumissionnaire devra renseigner la fiche des spécifications techniques en indiquant :

- « OUI » ou « NON » selon la conformité de l'équipement proposé ;
- La caractéristique ou la performance réellement offerte par l'équipement proposé ;
- Le document du fabricant permettant de vérifier la caractéristique proposée (fiche technique, brochure, catalogue ou certificat), en précisant la page lorsque cela est possible.

Toute conformité déclarée devra pouvoir être vérifiée à partir de la documentation fournie.

Article 4. Missions et obligations du fournisseur

Le fournisseur devra :



INRGREF

المعهد الوطني للدراسات والبحوث في الهندسة الريفيّة والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eaux et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

- Fournir des équipements neufs, conformes aux spécifications techniques demandées et exempts de tout défaut de fabrication ;
- Fournir l'ensemble des accessoires, câbles, consommables de démarrage, logiciels et licences nécessaires au fonctionnement des équipements, ainsi que les manuels d'utilisation en français ou en anglais ;
- Assurer, selon la nature de l'équipement, la livraison, l'installation, le réglage, les essais, la mise en service et la formation de base des utilisateurs ;
- Préciser, pour chaque équipement, la marque, le modèle, le fabricant et le pays d'origine, et fournir les documents techniques et certificats de conformité applicables.

Article 5. Validité des offres

L'offre devra rester valable pendant **soixante (60) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres. Pendant cette période, le soumissionnaire reste engagé par les conditions techniques et financières de son offre.

Article 6. Délai et lieu de livraison

Le soumissionnaire devra préciser dans son offre le délai de livraison, qui ne devra pas dépasser **trente (30) jours** calendaires à compter de la réception du bon de commande ou de l'ordre de service, selon le cas. Il devra également renseigner et signer l'engagement relatif au délai et au lieu de livraison annexé à la présente consultation.

Le matériel sera livré à :

« Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)

Rue Hédi El Karray, El Menzah IV

B.P. n°10 – 2080 Ariana – Tunisie »

Article 7. Retard de livraison

Tout retard de livraison non justifié donnera lieu à l'application d'une pénalité de 1/1000 de la valeur de la commande par jour de retard. Le montant cumulé des pénalités est plafonné à 5 % de la valeur de la commande. Lorsque ce plafond est atteint, l'INRGREF se réserve le droit de résilier la commande conformément aux procédures en vigueur.



INRGREF

المعهد الوطني للأبحاث في الهندسة الريفيّة والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Article 8. Réception des équipements

La réception des équipements sera effectuée par les représentants habilités de l'INRGREF, en présence du fournisseur ou de son représentant lorsque cela est nécessaire, après vérification de leur conformité et de leur bon fonctionnement.

La vérification portera notamment sur :

- La conformité technique aux spécifications demandées ;
- L'identification de l'équipement : désignation, marque, modèle, pays d'origine et numéro de série ;
- La conformité quantitative et la présence des accessoires, logiciels, manuels et autres éléments prévus dans l'offre ;
- Le bon fonctionnement de l'équipement après installation et mise en service, lorsque celles-ci sont requises.

L'INRGREF pourra effectuer tout essai ou contrôle technique jugé nécessaire. En cas de non-conformité, le fournisseur devra remplacer ou mettre en conformité l'équipement concerné dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la notification de l'INRGREF.

Article 9. Garantie et service après-vente

Les équipements devront être couverts par une garantie contre les défauts de fabrication et de fonctionnement. Le soumissionnaire précisera la durée de garantie proposée pour chaque lot, à compter de la réception de l'équipement après installation et mise en service, lorsqu'elles sont requises. La garantie devra couvrir les pièces, la main-d'œuvre et les interventions nécessaires au rétablissement du bon fonctionnement de l'équipement. Le soumissionnaire renseignera et signera l'engagement relatif à la garantie et au service après-vente annexé à la consultation.

Article 10. Modalités de paiement et prix

Le paiement sera effectué en TTC, après réception et vérification de la conformité des équipements, selon les procédures en vigueur à l'INRGREF. Le soumissionnaire devra renseigner le bordereau des prix figurant à l'Annexe 3 pour le ou les lots auxquels il participe.



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفيّة والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Article 11. Évaluation et attribution des offres

Les offres seront évaluées séparément pour chaque lot. Après vérification de leur recevabilité administrative et financière, les offres seront classées par ordre de prix. La conformité technique de l'offre la moins-disante sera ensuite vérifiée. Si celle-ci est conforme aux spécifications techniques minimales, le lot lui sera attribué. Dans le cas contraire, l'offre suivante dans le classement sera examinée selon la même procédure. L'attribution se fera ainsi à l'offre la moins-disante parmi les offres recevables et techniquement conformes.

Article 12. Contenu de l'offre

Le dossier du soumissionnaire devra comprendre :

1. La présente consultation, paraphée, signée et cachetée ;
2. L'engagement relatif au délai et au lieu de livraison, dûment rempli et signé ;
3. L'acte de soumission dûment rempli et signé ;
4. Le bordereau des prix pour le ou les lots concernés, dûment rempli et signé ;
5. La fiche de renseignements généraux du soumissionnaire ;
6. Pour chaque lot concerné, la fiche des spécifications techniques accompagnée des documents du fabricant permettant de vérifier les caractéristiques proposées ;
7. L'engagement relatif à la garantie et au service après-vente ;
8. Les autres pièces administratives expressément exigées dans la présente consultation.

L'absence de l'acte de soumission ou du bordereau des prix, dûment renseignés et signés, constitue un motif de rejet de l'offre.

Article 13. Modalités de soumission et délai de réception des offres

Les offres devront parvenir à l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), **sous pli fermé**, par courrier recommandé, rapide-poste ou dépôt direct au Bureau d'Ordre Central de l'INRGREF, à l'adresse suivante :



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفيّة والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

« Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)

Rue Hédi El Karray, El Menzah IV

B.P. n°10 – 2080 Ariana – Tunisie »

L'enveloppe extérieure devra porter la mention :

« À NE PAS OUVRIR – Consultation N° 95/2026 – Acquisition d'équipements scientifiques de
laboratoire pour le compte du projet ECO-BAM – Lot(s) N° »

Date limite de réception des offres : 4/09/2026.

Seules les offres reçues dans les délais seront prises en considération. Le cachet du Bureau d'Ordre de l'INRGREF fera foi.

Article 14. Règlement des litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable. À défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes en Tunisie.

Fait à, le.....

Le soumissionnaire

Mention « Lu et approuvé »

Signature et cachet

La Directrice Générale de l'INRGREF

Signature et cachet

Directrice Générale de l'Institut
National de Recherches en Génie
Rural Eau et Forêts
Signature: Sihem Jebari



INRGREF

المعهد الوطني للدراسات في الهندسة الريعية والموارد المائية والبيئة
Institut National de la Recherche en Génie Rural et Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Annexe 1 – Engagement relatif au délai et au lieu de livraison

Lot(s) N° :

Je soussigné(e), (nom, prénom et fonction) :

Agissant au nom et pour le compte de la société (raison sociale) :

m'engage à livrer le ou les équipements objet de notre offre dans un délai de : jours
calendaires.

Ce délai ne devra pas dépasser trente (30) jours calendaires à compter de la réception du bon de
commande ou de l'ordre de service, selon le cas.

La livraison sera effectuée à l'adresse suivante :

Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)

Rue Hédi El Karray, El Menzah IV

B.P. n°10 – 2080 Ariana – Tunisie

Tout retard de livraison sera soumis aux dispositions prévues à l'article 7 de la présente consultation.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



INRGREF

المعهد الوطني للدراسات الزراعية والغذائية
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Annexe 2 – Acte de soumission

Consultation N° 95/2026

Lot(s) N° :

Je soussigné(e), (nom, prénom et fonction) :

Agissant au nom et pour le compte de la société (raison sociale) :

Adresse du siège social :

Inscrite au Registre National des Entreprises sous le N° :

Après avoir pris connaissance de la Consultation N° 95/2026 relative à l'acquisition d'équipements scientifiques de laboratoire pour le compte du projet ECO-BAM, je m'engage à respecter l'ensemble des conditions et spécifications prévues dans le dossier de consultation pour le ou les lots auxquels je soumissionne.

Je m'engage à fournir et livrer les équipements complets, prêts à l'emploi et accompagnés des accessoires prévus, conformément à mon offre technique et financière.

Le montant total TTC de mon offre pour le ou les lots concernés est de :

Montant TTC en chiffres : DT

Montant TTC en lettres :

Je m'engage à maintenir les conditions de mon offre pendant une durée de soixante (60) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions de la présente consultation et de ses annexes et m'engage à les respecter.

Fait à, le

Mention « Lu et approuvé »

Signature et cachet du soumissionnaire



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريحية والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Annexe 3 – Bordereau des prix

Lot	Désignation	Qté	PU HTVA (DT)	Total HTVA (DT)	TVA (%)	Montant TVA (DT)	Total TTC (DT)
Lot 1	DBO-mètre respirométrique	1					
Lot 2	Hotte chimique à extraction de paillasse	1					
Lot 3	Spectrophotomètre UV-Visible de paillasse	1					
Lot 4	Microscope avec caméra numérique couleur	1					
	TOTAL						

Le soumissionnaire renseigne uniquement le ou les lots auxquels il participe.

Arrêté le montant total TTC de la présente offre à la somme de:

Délai de livraison proposé : Jours

Garantie proposée : Mois

Fait à, le.....

Signature et cachet du soumissionnaire



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في التنمية الريفية والبيئة
Institut National de la Recherche en Développement Rural, l'Environnement et l'Eau



الجمهورية التونسية
وزارة المصايد والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتطوير العالي الفلاحي

ANNEXE 4 – Fiche de renseignements généraux

Consultation N° 95/2026

Lot(s) N° :

Raison sociale :

Adresse / Siège social :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Matricule fiscal :

N° d'inscription au Registre National des Entreprises (RNE) :

Banque :

N° du compte bancaire / RIB :

Nom, prénom et fonction de la personne habilitée à signer l'offre :

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



INRGREF

المعهد الوطني للتحقيق في الهندسة الريفيّة والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

ANNEXE 5 – Spécifications techniques minimales et fiches de conformité technique

Consultation N° 95/2026

Instructions au soumissionnaire

Pour chaque lot auquel il participe, le soumissionnaire devra renseigner les colonnes « Caractéristiques proposées », « Conformité OUI/NON » et « Référence du document du fabricant ».

La conformité déclarée devra être justifiée par une fiche technique, brochure, catalogue ou certificat du fabricant, avec indication de la page lorsque cela est possible.



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في التنمية الريفية والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Développement Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة المصايد والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Lot N°1 – DBO-Mètre

Marque proposée : Modèle proposé :

Fabricant : Pays d'origine :

Élément / caractéristique	Spécifications minimales requises	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire	Conformité OUI/NON	Référence du document du fabricant / page
Mesure	DBO ₅ par méthode respirométrique			
Nombre d'échantillons	Jusqu'à 12 postes de mesure simultanés			
Plage de mesure	0 à 4 000 mg/L O ₂ , selon la gamme sélectionnée			
Précision	± 5 % ou meilleure			
Résolution	1 mg/L			
Affichage	Écran LCD numérique			
Durée de mesure	Programmable de 1 à 28 jours, avec détermination de la DBO ₅ en 5 jours			
Température de fonctionnement	20 ± 1 °C, avec incubateur ou enceinte thermostatée			
Agitation	Système d'agitation magnétique intégré			
Enregistrement des données	Mémoire interne et/ou export USB			
Alimentation	100–240 V, 50/60 Hz			
Accessoires inclus	Flacons DBO 500 mL, têtes de mesure, barreaux magnétiques, pastilles de NaOH et alimentation électrique			

Lot N°2 – Hotte chimique à extraction de paillasse

Marque proposée :Modèle proposé :

Fabricant :Pays d'origine :

Élément / caractéristique	Spécifications minimales requises	Caractéristiques proposées par le soumissionnaire	Conformité OUI/NON	Référence du document du fabricant / page
Type	Hotte chimique de paillasse à extraction vers l'extérieur			
Largeur extérieure	1 200 mm ; minimum accepté 900 mm			
Profondeur	750 à 850 mm			
Hauteur	2 200 à 2 400 mm			
Structure	Acier galvanisé revêtu d'une peinture époxy anticorrosion			
Revêtement intérieur	Compact stratifié HPL ou polypropylène résistant aux acides et aux bases			
Plan de travail	Résine époxy monobloc ou céramique résistante aux produits chimiques			
Vitre frontale	Verre de sécurité trempé coulissant verticalement			
Ouverture de travail	500 à 600 mm			
Vitesse frontale de l'air	0,40 à 0,60 m/s, réglable ; cible 0,5 m/s $\pm$ 20 %			
Débit d'air	900 à 1 200 m³/h			
Ventilateur	Centrifuge anticorrosion en polypropylène ou PVC			
Conduit d'extraction	PVC ou PP, diamètre 200 à 250 mm			
Éclairage	LED $\geq$ 500 lux, installé hors du flux d'air			
Prises électriques	Au moins 2 prises 220 V protégées contre les projections			



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريحية والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Robinetterie	Eau, gaz et vide intégrés (option)			
Commande	Interrupteurs indépendants pour l'éclairage et le ventilateur			
Niveau sonore	≤ 65 dB			
Alimentation électrique	220-240 V / 50 Hz			
Norme	EN 14175 ou équivalent			



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفيّة والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة المصايد والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Lot 3 – Spectrophotomètre UV-Visible de paillasse à balayage automatique

Marque proposée : Modèle proposé :

Fabricant : Pays d'origine :

Élément / caractéristique	Spécifications minimales requises
Type	Spectrophotomètre UV-Visible de paillasse à balayage automatique
Plage spectrale	320 à 1 100 nm ; minimum accepté 340 à 900 nm
Source lumineuse	Lampe tungstène-halogène et LED ou lampe au deutérium, selon le modèle
Bande passante	≤ 4 nm
Précision en longueur d'onde	± 1 nm
Résolution	0,1 nm
Écran	Écran tactile couleur intégré
Méthodes préprogrammées	≥ 180 méthodes pour l'analyse de l'eau
Mémoire interne	$\geq 5\,000$ résultats
Interfaces	USB et Ethernet, ou USB uniquement
Types de cuves	Rondes 16 et 24 mm ; rectangulaires 10, 20 et 50 mm
Fonctions	Absorbance, transmission, concentration et étalonnage utilisateur
Alimentation	100–240 V, 50/60 Hz
Logiciel	Gestion et export des données vers PC



INRGREF

المعهد الوطني للبحوث في الهندسة الريفيّة والمياه والغابات
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

Lot 4 – Microscope avec caméra numérique couleur

Marque proposée :Modèle proposé :

Fabricant :Pays d'origine :

Élément / caractéristique	Spécifications minimales requises
Éclairage	LED
Observation	Fond clair
Phototube	25°/22, répartition 50:50
Oculaires	10×/20 ; réglage oculaire 48 à 75 mm ; 1 oculaire avec pointeur
Revoluer d'objectifs	5 positions
Platine mécanique	Mouvement X,Y $\geq 75 \times 40$ mm ; dimensions $\geq 140 \times 135$ mm
Objectifs Plan Achromat	4×/0,10 ; 10×/0,25 ; 40×/0,65 contraste de phase Ph2 ; 100×/1,25 huile contraste de phase Ph3
Condenseur	ABBE 0,9 avec disque rotatif BF, DF, Ph1, Ph2, Ph3
Indication lumineuse	Affichage de l'intensité lumineuse choisi par l'utilisateur
Évolutivité	Fond noir, fluorescence et polarisation
Connectique microscope	Port USB 5 V
Protection	Housse de protection
Caméra	Numérique couleur, 8 MP Ultra HD, capteur CMOS
Exposition caméra	0,06 ms à 1 s
Taille des pixels	1,85 $\mu\text{m} \times 1,85 \mu\text{m}$ au maximum
Interfaces caméra	HDMI et USB 3.0
Modes de fonctionnement	Autonome sans PC ou avec logiciel d'imagerie
Logiciel	Traitement d'image ; image en direct avec acquisition de vidéos et d'images
Documentation	Manuel d'utilisation



INRGREF

المعهد الوطني للدراسات البيئية والزراعية والري
Institut National de la Recherche en Génie Rural Eau et Forêts

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي

ANNEXE 6 – Engagement relatif à la garantie et au service après-vente

Consultation N° 95/2026

Lot(s) N° :

Je soussigné(e), (nom, prénom et fonction) :

Agissant au nom et pour le compte de la société (raison sociale) :

m'engage à garantir le ou les équipements proposés contre tout défaut de fabrication, de matière ou de fonctionnement dans les conditions normales d'utilisation.

La durée de garantie proposée est de mois, à compter de la réception de l'équipement après installation et mise en service, lorsqu'elles sont requises.

Pendant la période de garantie, les interventions nécessaires au rétablissement du bon fonctionnement de l'équipement, y compris les pièces de rechange et la main-d'œuvre, seront prises en charge conformément aux conditions de garantie proposées.

Je m'engage également à assurer un service après-vente adapté aux équipements fournis et à garantir la disponibilité des pièces de rechange nécessaires à leur maintenance.

Coordonnées du service après-vente en Tunisie, le cas échéant :

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire